N° 1093. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 1er Juin 1893

REDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 13
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 30

TÉLÉPHONE

Les élections législatives

Au lendemain du vote par la Chambre de la composition des nouvelles circonscriptions de l'arrondissement de Lille, il nous paraît intéressant d'ajouter quelques détails à ceux que nous avons déjà présentés sur ce remaniement de notre carte électorale, et de jeter un coup d'œil en même temps sur la situation politique de l'arrondissement.

Les trois nouvelles circonscriptions de l'arrondissement de Lille sont désormais constituées ainsi qu'il suit :

1re CIRCONSCRIPTION : canton de Lille-Centre (36,406 habitants); de Lille-Ouest (29,080 habitants); Lille-Sud-Est (34,676 h.). Total, 99,162 habitants.

Le canton Centre est entièrement urbain; il compte quatre sections de vote à l'Hôtel de Ville, aux Pompiers, à l'école de la rue des Stations, et à l'école de la rue du Marché.

Il est représenté au Conseil général par M. Ovigneur, et au Conseil d'arrondissement par M. Duthilleul, tous deux républicains.

Aux dernières élections législatives, en 1889, M. Werquin, républicain, y obtint, au scrutin de ballottage, 3,826 voix, contre 2,029 à M. Koechlin, boulangiste.

En novembre 1891, au scrutin de ballottage pour le remplacement de M. Werquin, décédé, M. H. Depasse, républicain, obtint 2149 voix contre 2,096 à M. Lafargue, collectiviste.

Le canton Ouest comprend deux bureaux urbains (l'école de la rue des Fossés-Neufs et l'école façade de l'Esplanade), et les communes de Lambersart, Marquette, St-André et Wambrechies.

Il est représenté au Conseil général par M. Vandamme, réactionnaire et au conseil d'arrondissement, par M. Aug. Bonte, rall d.

Aux élections de 1889, M. Pierre Legrand, républicain, y obtint 1948 voix, contre 1886 à M. Lestiboudois, réactionnaire.

Le canton-sud est compris deux bureaux de vote urbains (Bourse et école de la rue Boisly), et les communes de Faches, Lezennes et Ronchin.

Il est représenté au conseil général par M. Mariage, et au conseil d'arrondissement par M. Luce, tous deux républicains.

En 1889, M. Mariage, républicain, a obtenu 2,252 voix contre 1,750 à M. Le Gavrian.

2e CIRCONSCRIPTION : canton de Lille-Sud (36,514 h.); de Lille Sud-Ouest (34,698 h.) et d'Haubourdin (35,355 h.). Total 105,567 habitants.

Le canton Lille-Sud entièrement urbain Moulins-Lille, compte trois bureaux de vote (école rue d'Artois, école place Déliot, école place Philippe-le-Bon).

Il est représenté au Conseil général par M. Grandel, et au Conseil d'arrondissement par M. Adrien Courmont, tous deux républicains.

En 1889, M. Werquin y obtint 2 468 suffrages contre 1,201 à M. Koechlin. En 1871. M. Lafargue réunit 2,379 voix contre 1700 à M. Hector Depasse.

Le canton Lille-Sud-Ouest, également urbain, a trois bureaux de vote (école place Catinat, école rue de Juliers; et école place d'Arbonnoise). Son conseiller général est M. Bère, républicain, et son conseiller d'arrondissement M. Ernest Loyer, réactionnaire.

En 1889, M. Werquin y obtint 4293 voix, contre 1171 à M. Koechlin. En 1891, M. Lafargue, réunit 1995 suffrages contre 965 à M. Depasse.

Le canton d'Haubourdin est représenté au conseil général par M. Auguste Poté, républicain; et au conseil d'arrondissement par M. d'Hespel, réactionnaire.

En 1889, M. Le Gavrian, réactionnaire, y obtint 4,098 voix contre 3,358 à M. Mariage, républicain.

3ème CIRCONSCRIPTION : canton de Lille-Nord (27,241 h.); Lille-Est (27,938 h.); Lille-nord-est (29,411 h.). Total 84,590 h.

Le canton Lille Nord comprend deux bureaux urbains (place du Concert et rue Saint-Sébastien), et la commune de La Madeleine.

Le siège de conseiller général est en ce moment vacant, et le conseiller d'arrondissement est M. Druon, républicain.

En 1889, M. Pierre Legrand obtint 2483 suffrages contre 1170 à M. Lestiboudois.

Le canton Lille-Est comprend deux sections de vote (école rue du Long-Pot et école rue de Tourna) et la commune d'Hellemmes.

Son conseiller général est M. Tribouillard et son conseiller d'arrondissement M. Legrand, maire d'Hellemmes, tous deux républicains.

M. Pierre Legrand obtint 2,574 voix et M. Lestiboudois 1026.

Le canton Lille-Nord-Est comprend trois bureaux urbains (école rue Duplex; Hôtel des canonniers, école de Douvines) et la commune de Mons-en-Barœul.

Conseiller général, M. Basquin, et conseiller d'arrondissement M. le docteur Bécour, républicains.

M. Pierre Legrand obtint 2046 voix contre 1,050 à M. Lestiboudois.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION : canton d'Armentières (47,622 habitants). de la Bassée (17,002 habitants), et de Quesnoy-sur-Deûle (32,927 habitants). Total 87,951 habitants.

Cette circonscription n'a pas été modifiée par le remaniement des circonscriptions électorales. En 1889, M. des Rotours fut élu sans concurrent.

Les conseillers généraux et d'arrondissement, sont : Armentières, MM. Dansette et Heilin, réactionnaires; La Bassée: MM. Max-Brame, rallié, et Dilly, réactionnaire; Quesnoy-sur Deûle : MM. Florent Bonduel, républicain, et Bodé, réactionnaire.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION : Cantons de Cysoing (18,675 h.), de Pont-à-Marcq (17,864 h.) et de Seclin (38,070 h.). Total 86,951 habitants.

Le canton de Cysoing a pour conseiller général M. Dehau, réactionnaire, et pour conseiller d'arrondissement M. Dubreucq, républicain.

En 1889, M. Desmoutiers, républicain, y a obtenu 2,334 voix contre 2077 à M. de Montalembert, réactionnaire.

Le canton de Pont-à-Marcq est représenté au Conseil général par M. Ch. Desmoutier, républicain, et au Conseil d'arrondissement par M. le Roboirs fils, réactionnaire.

En 1889, il donna 2,389 suffrages à M. Desmoutier, contre 2,214 à M. de Montalembert.

Le canton de Seclin a pour conseiller général M. Desmazières, républicain, et pour conseiller d'arrondissement M. Marchand.

Il a donné 2,982 voix à M. Le Gavrian, et 2,710 à M. Mariage.

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION : Canton de Roubaix Ouest (41,383 h.) et de Lannoy (34,662 h.). Total 76,045 habitants.

Le canton de Roubaix-Ouest comprend une fraction de la ville de Roubaix et les communes de Croix et de Wasquehal.

Il est représenté au Conseil général par M. Desobry, et au Conseil d'arrondissement par M. Desbarbieux, tous deux sociaux.

Le nouveau canton de Roubaix ne contient pas de vote d'août 1892. En 1889, le canton actuel de Roubaix-Ouest n'existait pas.

A l'élection du 7 août dernier, pour le Conseil général, le candidat ouvrier fut élu par 1930 voix contre 915 au candidat républicain, et 832 au réactionnaire. (Sur 6101 électeurs inscrits, il n'y avait que 4280 votants).

Le canton de Lannoy a pour conseiller général M. de Montalembert, et pour conseiller d'arrondissement M. Mollier-Dewillly, tous deux réactionnaires.

En 1889, M. de Montalembert, y obtint 3,159 suffrages contre 2,390 voix à M. Desmoutiers.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION : Canton de Roubaix-Nord (58,826 h.) et de Roubaix-Est (51,321 h.) Total 110,147 habitants.

Les conseillers généraux sont pour Roubaix-Nord, M. Lepers, et pour Roubaix-Est, M. Carrette, socialistes. Le conseiller d'arrondissement de Roubaix-Nord, M. Briffaut, également socialiste. Roubaix-Est a élu Cullez, indépendant.

Le canton de Roubaix-Nord comprend une partie de la ville de Roubaix et une fraction de la commune de Wattrelos.

Le 7 août 1892, M. Jules Lagache obtenait dans ce canton 3,045 voix contre 2,915 à M. Lepers. Il y eut près de 2000 abstentions.

Le canton Roubaix Est, comme le canton Nord, est composé d'une fraction de Roubaix et d'une fraction de Wattrelos.

En 1892, M. Carrette était élu avec 2,851 voix; les réactionnaires obtenaient 1,344 voix et les républicains 534.

M. Moreau a été nommé en 1889 député de l'ancienne circonscription par 8,394 voix contre 7,014 données à M. Debecker.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION : cantons de Tourcoing-Nord (57,081 h.), et de Tourcoing-Sud (59,638 h.). Total 116,719 h.

Le canton Nord est représenté au Conseil général par M. Masurel-Jonglez, républicain; et au conseil d'arrondissement par M. d'Halluin, réactionnaire.

Le canton Sud a pour conseiller général M. Dron, et pour conseiller d'arrondissement M. le docteur Vincent, républicains.

En 1889, M. Dron l'emporta à une centaine de voix de majorité sur M. Barrois-Lepers, réactionnaire.

Telle est la physionomie des nouvelles circonscriptions de l'arrondissement de Lille.

Tous les députés sortants se représenteront, croyons-nous, à l'exception de M. de Montalembert, que les réactionnaires sont résolus à sacrifier, pour faire place à M. Le Gavrian.

Celui-ci n'a pas encore décidé, en effet, sur quelle circonscription il portera son dévoû : il hésite entre la première, la seconde et la cinquième.

L'*Echo du Nord* a annoncé, hier, la candidature possible de M. Ovigneur, dans la première circonscription, et aussi celle d'un grand industriel (?) dont il ne nous dit pas le nom.

Si, comme il est probable, M. Le Gavrian va tenter la fortune à Pont-à-Marcq-Seclin, le candidat réactionnaire sera M. Vandenbunne.

M. Lafargue se présentera dans la seconde circonscription, où il est également question de M. Ernest Loyer comme candidat réactionnaire.

On ne croit pas que la réaction affronte la lutte dans la troisième circonscription. Le nom qui court cependant que M. Emile Scrive, qui ne doute de rien, aurait des velléités d'entrer en lice contre M. Pierre Legrand.

Le candidat d'ores et déjà choisi pour la septième circonscription est M. Jules Guesde. Dans la sixième, le Parti ouvrier hésite entre M. Emile Moreau et M. Carrette. Les socialistes roubaisiens voudraient faire prévaloir la candidature de leur maire, mais MM. Jules Guesde et Lafargue espèrent, par leur influence, faire adopter celle du député sortant.

Nous ne disons rien aujourd'hui des nouvelles candidatures que les républicains opposeront à celles de leurs adversaires. Les choix des comités démocratiques ne sont pas encore arrêtés. Nous pouvons seulement déclarer que nous lutterons partout avec énergie, et que si nous savons être unis, si nous nous préparons dès maintenant à la bataille de demain, les élections législatives de 1893 marqueront un nouveau et éclatant succès de la cause républicaine dans l'arrondissement de Lille.

Georges ROBERT.

Le Carnet d'un Citadin

Les idées changent avec les années,..... et les opinions aussi; le *Réveil du Nord* en fournit une preuve éloquente.

On connaît les sentiments actuels de ce journal sur le drapeau tricolore qui ne vaut pas mieux à ses yeux que le drapeau rouge.

L'Internationalisme s'étale à présent à toutes les pages du journal. Il en a chassé le patriotisme qui, il y a deux ans à peine, s'accentuait en notes vibrantes à la première colonne de la première page.

Mais où sont les neiges d'antan!

Avant de chanter les louanges de Carette et des sans-patrie, le *Réveil* célébrait en termes dithyrambiques les saines émotions que font naître dans le cœur des foules, les revues militaires, les brillants défilés des régiments aux sons éclatants des fanfares sonnant au drapeau.

Après les grandes manœuvres de 1890, dans son numéro du 21 septembre, le *Réveil* s'écriait :

« La superbe revue qui a servi de dénouement aux grandes manœuvres, le concours d'une population civile innombrable servant d'escorte et de galerie à nos généraux et à nos soldats, ont fait passer dans le cœur de tous les français, un noble frisson de patriotisme »

Le 10 juin de la même année, le *Réveil* disait : « La place de tous les français au âge de *servir* est, au jour du danger, sous les drapeaux. »

Il ne s'agissait pas alors du drapeau rouge, mais bien du drapeau national, et dans la même article, on réclamait le service obligatoire en temps de guerre, aussi bien pour les députés que pour les simples citoyens.

A cette époque, on n'était pas seulement patriote, au *Réveil*, on était chauvin.

On se plaignait que l'inauguration du monument élevé à Courbet n'eût pas donné lieu à plus de mise en scène (on eut voulu pour ce glorieux marin l'apothéose des obsèques nationales.

On rédigeait en bonne place avec de chaleureuses félicitations, le discours prononcé par M. Goblet à Versailles, lors de l'anniversaire de Hoche (tir 1er liet 1890).

On y citait les phrases suivantes :

« Les allemands ont entretenu et nourri pendant soixante ans la haine de ceux qui avaient envahi leur sol.

» Nous n'avons pas la rancune aussi tenace.

» De nouvelles générations sont venues à la vie depuis 1870, qui n'ont pas senti le coup qu'on nous a porté. Nous forons en sorte cependant, qu'elles n'en soviennent. Il ne faut pas que ce pays s'habitue jamais à l'idée que l'amputation qu'il a subie soit définitive. »

Il a passé depuis lors, beaucoup d'eau sous les ponts de la Deûle. Le patriotisme qui animait notre confrère s'en est allé

..... Où vont les belles filles les..... comme dit la chanson. —

Lafargue est venu et avec lui l'invasion des théories perfides de Karl Marx. La patrie a été reléguée au second plan.

L'Internationalisme s'est installé en maître dans la maison et le bagnière tricolore a dû céder la place au fanion écarlate, et cela aussi bien au *Réveil du Nord* qu'à la mairie de Roubaix.

On ne célèbre plus les gloires nationales chez notre confrère. On n'encense plus les régiments défilant sous les yeux des populations.

Tous cela, c'est le passé.

A présent on défend le drapeau rouge, on défend les sans-patrie, on s'hypnotise dans l'idée de la fraternité des peuples, pendant que l'empereur Guillaume brise le Parlement allemand parce que ce dernier lui refuse des nouveaux crédits de guerre. —

Nous n'avons pas changé et très d'accord sur le terrain politique avec le *Réveil du Nord* mais il y avait jadis un terrain sur lequel nous pouvions nous rencontrer comme à conde.

C'était le terrain du patriotisme.

Aujourd'hui, notre confrère n'ose plus s'y aventurer depuis que les internationaux de Roubaix l'observent.

***

A propos de ce prêtre qui, il y a quelques jours, nous adressait une lettre d'injures et signait de son nom, additionné de ses qualités : « l'abbé Eugène Deligne, républicain socialiste », la *Croix du Nord* nous reproche sérieusement de n'avoir pas lu son numéro du 13 mai dernier.

Nous avons, prétend notre confrère, dabné à tour de bras sur cet ecclésiastique; nous avons « pétiné sur la victime ».

Il nous semblait au contraire avoir été d'une urbanité parfaite à l'égard de ce prêtre mal emplumé.

Nous lui disons qu'il semblait avoir oublié l'évangile. Il en avait tout à fait l'air, mais il paraît qu'il était mieux que cela.

L'abbé en question est un ancien pensionnaire de Lommelet —(Par un juste retour des choses d'ici-bas, il en est qui, à force d'essayer d'abrutir les autres, deviennent eux-mêmes abrutis.)

La *Croix du Nord* avait pris soin de nous apprendre la situation particulière de ce prêtre et avec « notre mauvaise foi habituelle », ajoute la *Croix*, nous nous sommes bien gardés de faire connaître ce détail.

Le vœ'ci est que l'expfication de la *Croix* nous avait échappé.

Nous ignorions absolument l'inconscience de notre aimable correspondant occasionnel et nous mettons sur le compte d'un excès de zèle évangélique — le cas n'était pas nouveau — les aménités qu'il décerrait libéralement à un de nos correspondants régionaux.

Pour prouver à la *Croix du Nord*, notre entière bonne foi, nous allons reproduire la partie intéressante de sa note explicative.

M. Deligne a en effet envoyé au *Progrès* une réponse, dont la teneur et la signature indiquent suffisamment l'état d'esprit de son auteur. Au lieu de voir dans ces lignes la confirmation de notre article et de jeter la lettre au panier, le *Progrès* profite de l'occasion pour dauber frème sur le pauvre abbé.

Nous demandons à tout lecteur impartial si ce procédé est droit, loyal et courageux?

Répétons en terminant que le prêtre en question n'exerce plus les fonctions ecclésiastiques et que notification lui a été faite par l'archevêque de Cambrai d'avoir à quitter l'habit ecclésiastique. Pourquoi M. le procureur général ne fait-il pas respecter cette décision, comme un devoir strict de la Cour de cession lui en fait un devoir?

Et maintenant, attendons.... sans impatience... que le *Progrès du Nord* ait la probité de renseigner ses lecteurs sur l'état d'esprit du malheureux prêtre, qu'il défend d'autre chose, il s'est déjà mis deux fois sous sa dent. »

Eh bien, la chose est faite. Nos lecteurs sont maintenant renseignés.

Voilà au moins un prêtre qui peut expliquer ses colères par de sérieux arguments et avoirer le large bénéfice des circonstances atténuantes.

Il en est plus d'un en ce monde, qui n'en pourrait pas fa re autant.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 30 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

L'anniversaire de Palestro

M. Develle a communiqué au conseil les dépêches qui lui sont parvenues au sujet de la cérémonie commémorative de la bataille de Palestro. Ces télégrammes constatent que le général Fabre représentant la France a été l'objet d'une ovation populaire.

Les escadres française et anglaise

M. l'amiral Rieunier a annoncé que l'escadre française s'était rencontrée à Vigo et au Ferrol avec l'escadre anglaise commandée par le contre-amiral Seymour. Cette rencontre a été marquée par des manifestations de sympathie.

Le régime des boissons

M. Peytral a fait savoir à ses collègues que le Sénat aborderait très probablement lundi prochain la discussion de la réforme de l'impôt des boissons.

LES AFFAIRES DE SIAM

UNE GRAVE NOUVELLE

Paris, 30 mai. — Le *Siam Free-Press*, journal anglais de Bangkok, dit que le Siam vient de conclure avec un consortium anglais un emprunt de guerre et le journal anglais s'étonne que le gouvernement siamois ait engagé à cet effet les ressources du pays comme garantie de cet emprunt.

Dans ces conditions, il ne faudrait pas s'étonner de voir la question siamoise prendre une tournure très sérieuse.

On télégraphie de Singapour au *Times* : « Londres, 30 mai. — Le croiseur anglais le *Pallas* a quitté précipitamment le port au sur ordre cachetté.

» On pense qu'il se dirige vers Banckok, il ne pourra arncrer qu'en dehors de ce port, le *Swift* se trouvant déjà à l'intérieur ».

A la Chambre

Commission du budget

Paris, 30 mai. — Les bureaux de la Chambre des députés ont procédé aujourd'hui à la nomination de la commission du budget de 1894.

Vers n'est qu'à quatre heures et demie que les bureaux ont terminé la nomination des commissaires.

Voici le résultat de cette opération :

1er bureau, MM. Jules Roche, Etienne, Pourquery de Boisserin;

2e, MM. Mège, Gerville-Réache, Dupuy-Dutemps;

3e, MM. Sarrien, Yves Guyot, Lasserre;

4e, MM. Rouvier, Bertrand, Horteur;

5e, MM. Jacquemin, Georges Graux, Charles Roux;

6e, MM. Thomson, Hervieu, Siegfried;

7e, MM. Salis, Corundat, Boucher (Vosges);

8e, MM. Lockroy, Camille Pelletan, Isambert;

9e, MM. Antonin Dubost, Labusière, Meunier.

10e, MM. Burdeau, Delons-Montaud, Merlou;

11e, MM. Cochery, Jamais, Bastide.

Telle qu'elle est, la commission compte seize membres de l'ancienne, en y comprenant M. Burdeau.

Nous y trouvons six anciens ministres, deux anciens sous secrétaires d'Etat, MM. Etienne et Jamais, ont été également nommés.

La composition de la commission est surtout en majorité progressiste. Nous y relevons 22 progressistes et 10 radicaux. Parmi ces derniers, nous comprenons des rapporteurs du gouvernement, tels que MM. Sarrien et Lockroy, au nombre de quatre. Les autres sont peu ou pro de l'opposition, comme M. Pourquery de Boisserin, et M. Dupuy-Dutemps.

La précédente commission comptait quatre membres de la droite. Celle-ci n'en compte plus qu'un, M. Mège.

Pour la plupart des élus on peut dire que d'une manière générale l'unanimité des commissaires est d'avis qu'il faut aller vite en besogne, se borner à l'examen des questions contenues dans le projet de M. Peytral et écarter systématiquement toute question nouvelle. La plupart des commissaires acceptent le projet de budget sauf des critiques de détail.

Et ce qui concerne la réforme de l'impôt des boissons, la majorité paraît favorable au projet de dégrèvement partiel proposé par le ministre des finances. Les part ans du dégrèvement total comme MM. Salis et Jamais, consentent à accepter cette transaction plutôt que de n'aboutir à aucune réforme.

La grande majorité des commissaires représentants des campagnes se plaignent que dans la réforme de l'impôt des portes et fenêtres, on n'a dégrévé que des villes.

Ils sont en conséquence hostiles à la graduation de la taxe représentation proposée par le Gouvernement et réclament soit une taxe unique, soit une autre graduation.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 29

VIVIANE

DEUXIÈME PARTIE

L'amiral n'eut pas besoin de l'examiner longtemps. Au moment où Viviane lui tendit la main, il eut le visage ravagé par un flot de sang, et il ne eut pas trouver une parole pour saluer : un long serrement de main disait plus dégoûtamment tout son amour.

— C'est bien lui! murmura M. de Montmoran.

Mais bientôt, l'amiral n'eut plus le loisir de prononcer un mot. Viviane le remplit, avec tres vive, les danses vorgoniennes, et l'amiral dut s'avoir de se consacrer au contre-amiral commandant l'escadre, aux capitaines de vaisseaux, à tous ceux qui, de par leur âge, préférèrent un tapis et une table de jeu aux pires joies dansantes.

Et, pendant ce temps, la grande porte de la salle du dîner, dans la bibliothèque, transformée en fumoir et salle de jeu, s'occupant presque exclusivement de son désespoir de maître de maison.

Parfois, cependant, tout en causant avec les invités, il se rapprochait de la porte et jetait des coups d'œil inquiets sur les deux seuls, M. le baron lui faisait voir régulièrement Viviane au bras de Gilbert, divinement heureux tous les deux, et Philippe, le visage assombri, parlant avec un sérieux à la baronne de Kernizan qui, elle, semblait follement joyeuse.

Et Madel ne se perdait dans la foule, acceptant indifféremment toutes les invitations, bien soucieuse de tire du chagrin sur les traits de Philippe.

Mme de Montmoran, occupée à faire attention à ce tous, cubinait un peu les pas et dramas de sa maison.

Vers une heure du matin, il se trouvait brusquement un vide dans les salons. Une bonne moitié des invités disparut; et les rétés, débarrassée de l'aspect banal qu'elle avait eu jusque-là, prit un caractère plus intime et plus gai.

L'orchestre espaça l'exécution des danses; pas quitté peu à peu les salons pour se promener dans le parc. La nuit était exceptionnellement douce, la clé d'une pureté étonnante; la lune, vraiment éclatante, nimbée de vapeurs rouges, semblait descendre sur la terre; les feuillages du parc étaient adorablement mystérieux avec leurs parties absolument noires aux lisérés tranchant d'espace en espace, des éclairages de féerie; et, par de là les arbres, après la masse incertaine de la ville, apparaissait une mer calme, d'un bleu disgnement tent son amour.

— C'est bien lui! murmura M. de Montmoran.

Mais bientôt, l'amiral n'eut plus le loisir de prononcer un mot. Viviane le remplit, avec tres vive, les danses vorgoniennes, et l'amiral dut s'avoir de se consacrer au contre-amiral commandant l'escadre, aux capitaines de vaisseaux, à tous ceux qui, de par leur âge, préférèrent un tapis et une table de jeu aux pires joies dansantes.

Et, pendant ce temps, la grande porte de la salle du dîner, dans la bibliothèque, transformée en fumoir et salle de jeu, s'occupant presque exclusivement de son désespoir de maître de maison.

Parfois, cependant, tout en causant avec les invités, il se rapprochait de la porte et jetait des coups d'œil inquiets sur les deux seuls, M. le baron lui faisait voir régulièrement Viviane au bras de Gilbert, divinement heureux tous les deux, et Philippe, le visage assombri, parlant avec un sérieux à la baronne de Kernizan qui, elle, semblait follement joyeuse.

Et Madel ne se perdait dans la foule, acceptant indifféremment toutes les invitations, bien soucieuse de tire du chagrin sur les traits de Philippe.

Mme de Montmoran, occupée à faire attention à ce tous, cubinait un peu les pas et drames de sa maison.

Vers une heure du matin, il se trouvait brusquement un vide dans les salons. Une

quand Gilbert l'entraîna sous les feuillages pas d'une petite allée qui, au bout de quelques mètres, faisait un détour et les déroba aussitôt aux regards indiscrets.

La musique leur arrivait, dans une brise caressante, que des massifs de roses avaient parfumée. Et Viviane, heureuse du trouble divin qui l'envahissait, se faisait un peu lourde au bras de Gilbert.

Ils passèrent ainsi par des petits sentiers, descendant sans cesse, gagnant les parties les plus sombres du parc, où le fraîcheur, un peu plus vive, les pénétrait et les forçait à se serrer l'un contre l'autre.

Comme ils arrivaient à une petite clairière, bordée de massifs, Gilbert murmura :

— C'est ici que, l'autre jour...

Il s'arrêta, fixant un long regard sur Viviane.

— Oui, c'est bien là, murmura Viviane.

C'était là que deux jours auparavant leur amour avait fait éclater, là que la discrétion et la pudeur avaient retenu leurs aveux et leurs larmes.

Mais, en ce moment, la pudeur était vaincue; et Gilbert se sentait si bien encouragé qu'il fit le tour du plus à ouvrir tout son cœur.

Il disait lentement :

— Mademoiselle, cette heure est solennelle; car, à partir de ce moment, doit commencer pour moi une nouvelle vie, heureuse si je ne me suis pas laissé aller à une trop grosse illusion, hélas cruelle si mon illusion, si mon rêve d'ici se réalise pas... Je vous supplie, mademoiselle, de m'écouter.....

Il n'avait pas besoin de supplier; Viviane savait ce qu'il allait dire, elle l'attendait toute nouvelle, toute... Il y a deux jours, elle s'était imaginé que de longs mois s'écoulaient avant qu'elle permît à Gilbert de lui avouer son amour, et, dans cette nuit si tendre, si parfumée, elle comprenait qu'elle était sans défense contre son cœur.

— Parlez, monsieur!

— Nous aimons tous les deux la vie entière, toute simple, poursuivait Gilbert. Eh bien, je me suis aperçu que je vous avais menti, l'autre jour, quand vous avez eu l'exquise bonté de me parler de votre amitié... Je vous ai répondu que vous aviez la mienne.....

Et je mentais! L'amitié n'est pas le sentiment si délicat, si profond, si pudique, si vrai qui existe entre Philippe et moi; il y a place, dans un cœur, pour plus que amitié, mais il n'y a de place que pour un seul amour... Et je vous aime tendrement, follement! Et je vous supplie, à genoux, d'accepter ma vie...

Il s'agenouillait devant elle, lui prenait les mains, les couvrait de baisers.

Viviane se leva lentement et ses lèvres brûlantes effleurèrent le front de Gilbert.

Puis, toute émue, frissonnante, elle balbutia :

— Rentrons, maintenant.

— Je n'ose plus vous retenir... J'étais pourtant si heureux!

Ils allaient reprendre le même chemin quand ils entendirent des pas.

— Qui vient, mon Dieu? bégaya Viviane.

Deux hommes descendaient vers la clairière. Gilbert poussa Viviane sous les arbres et se cacha auprès d'elle.

— Je crois que c'est votre père et Philippe. Quelques secondes plus tard, les deux hommes s'arrêtaient dans la clairière.

L'amiral demanda :

— Est-ce que tu n'as pas entendu de branches remuées, Philippe?

— Non mon père, répondit Philippe d'une voix que Gilbert et Viviane trouvèrent si gutlement angoissée, non; d'ailleurs, le vent s'élève en ce moment.

Après avoir contemplé quelques instants les fourés, M. de Montmoran prononça :

— C'est possible. — J'en reviens donc à ce que je te disais, mon cher enfant: je n'ai voulu te causer aucune peine, mais voici deux jours, elle s'était imaginé que de longs mois s'écoulaient avant qu'elle permît à Gilbert de lui avouer son amour, et, dans cette nuit si tendre, si parfumée, elle comprenait qu'elle était sans défense contre son cœur.

— Parlez, monsieur!

— Nous aimons tous les deux la vie entière, toute simple, poursuivait Gilbert. Eh bien, je me suis aperçu que je vous avais menti, l'autre jour, quand vous avez eu l'exquise bonté de me parler de votre amitié... Je vous ai répondu que vous aviez la mienne.....

Et je mentais! L'amitié n'est pas le sentiment si délicat, si profond, si pudique, si vrai qui existe entre Philippe et moi; il y a place, dans un cœur, pour plus que amitié, mais il n'y a de place que pour un seul amour... Et je vous aime tendrement, follement! Et je vous supplie, à genoux, d'accepter ma vie...

Il s'agenouillait devant elle, lui prenait les mains, les couvrait de baisers.

Viviane se leva lentement et ses lèvres brûlantes effleurèrent le front de Gilbert.

Puis, toute émue, frissonnante, elle balbutia :

— Rentrons, maintenant.

— Je n'ose plus vous retenir... J'étais pourtant si heureux!

Ils allaient reprendre le même chemin quand ils entendirent des pas.

— Qui vient, mon Dieu? bégaya Viviane.

Deux hommes descendaient vers la clairière. Gilbert poussa Viviane sous les arbres et se cacha auprès d'elle.

— Je crois que c'est votre père et Philippe.

Quelques secondes plus tard, les deux hommes s'arrêtaient dans la clairière.

L'amiral demanda :

— Est-ce que tu n'as pas entendu de branches remuées, Philippe?

— Non mon père, répondit Philippe d'une voix que Gilbert et Viviane trouvèrent si gutlement angoissée, non; d'ailleurs, le vent s'élève en ce moment.

Après avoir contemplé quelques instants les fourés, M. de Montmoran prononça :

— C'est possible. — J'en reviens donc à ce que je te disais, mon cher enfant: je n'ai voulu te causer aucune peine, mais voici deux jours, elle s'était imaginé que de longs mois s'écoulaient avant qu'elle permît à Gilbert de lui avouer son amour, et, dans cette nuit si tendre, si parfumée, elle comprenait qu'elle était sans défense contre son cœur.

— Parlez, monsieur!

— Nous aimons tous les deux la vie entière, toute simple, poursuivait Gilbert. Eh bien, je me suis aperçu que je vous avais menti, l'autre jour, quand vous avez eu l'exquise bonté de me parler de votre amitié... Je vous ai répondu que vous aviez la mienne.....

— Notre père l'aime profondément, mon père.

L'amiral haussa les épaules :

— Elle vous aime surtout avec une indulgence qui n'a pas de limites. C'est Viviane qui a été ré cela; je suis d'ailleurs persuadé qu'elle agissait innocemment. Et, dès lors, les inconséquences se comprennent. Mais nous nous voulions nous rendre à bord du vaisseau-amiral, on a expédié au-devant de moi M. Gilbert Morel... En route, on m'a fait commettre cette légèreté de mener mes fils dans une sorte de logis de garçon... Dès le lendemain, Gilbert déjeunait chez nous comme un membre de la famille, et, aujourd'hui, grâce à la légèreté de mon fils, il pouvait s'offrir un tête-à-tête avec ma fille. J'ai la plus grande confiance en vous; mais, enfin, nous avons agi avec M. Gilbert Morel comme une famille qui veut jeter une jeune fille à la tête d'un jeune homme. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Viviane et Gilbert sont sur le point de s'aimer!

— Eh bien! mon père, murmura tendrement Philippe, vous ne voulez pas, amiral Gilbert, et Gilbert amiral? Viviane, cela vous choquerait-il?

L'amiral eut un grondement de colère.

— Ainsi, s'écria-t-il, vous, vous, vous êtes tous ligués contre moi? Cet amiral de Gilbert et de Gilbert ne le surprend pas! Et, tu mère est d'accord avec toi!... Et, comme vous savez qu'il y a opposition à une semblable union, vous vous dites qu'il faut faire rendre les choses irréparables!... Et moi, je ne découvre en amoureux que par hasard! On ne s'est même pas donné la peine de me consulter!... Je ne suis plus rien, qu'un vieux bonhomme de père qu'on fait marcher à sa guise!

— Pardon, mon père! répliqua Philippe avec respect, mais non sans une certaine hauteur; vous nous prêtez des calculs indignes, qui n'ont même jamais effleuré notre pensée. Si vous croyez que nous avons été avec légèreté, il ne faut en accuser que les circonstances, l'héroïsme de mon ami Gilbert, la sainte séduction qui se dégage de lui...

(*A suivre*) PIERRE SALES.